



SOURCES:-

- Généalogies, de de Barrau, (1861)
- Etudes Historiques sur le Rouergue, par le Baron de Gaujal, (1858)
- Documents historiques, - Prince de Monaco, (1900)
- Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue: Abbé Bosc.
- Etat du Diocèse de Rodes, en 1771 - L. Lempereur.
- Etat Civil de la Commune de Séverac-Bédène.
- Manuscrits, collect. part.

Séverac-Bédène dont l'etymologie vient de Severus: nom d'homme, latin et du suffixé "acum", était le siège d'une viguerie, en 883, sous le règne de Carloman, arrière petit-fils de Charles II, le Chauve.

La viguerie était un tribunal où la justice était rendue au nom du Comte du Rouergue: ~~seigneur~~ à cette époque là. (Les comtes n'étaient d'abord que des gouverneurs à vie, chargés de rendre la justice, d'administrer les domaines royaux, de faire lever les tributs, de convoquer et d'assembler les milices. Les Comtes rendaient la justice par eux-mêmes ou par des "Viguiers".)

L'Eglise de Séverac-Bédène fut construite par des moines venus de Montsalvy. Le monastère de Montsalvy (Cantal) eut pour fondateur: Saint Gausbert, en 1075.

Ce saint homme fit bâtir les églises de Laussac (où il se retira et mourut en 1119), de Vines, de Brieu et enfin de Séverac-Bédène.

Un document en latin qui date de 1081, nous rapporte que l'évêque de Rodes: Pons d'Etienne, a donné au monastère de Montsalvy des églises que lui avaient ~~données~~ <sup>abandonnées</sup> des personnes laïques ou séculières.

Nous trouvons mentionnés dans ce texte, les églises de Laussac, de Vines et de Séverac; "Ego, Pontius ~~Rutheniensis~~ Rutheniensis, ecclesiae procul... tum præ statu S. ~~Mariae~~ Matris ecclesiae erigendo... ecclesiam S. Michael de Alausiaco (Laussac)... trado et concedo donoque ecclesiam de Vinesis (Vines) cum capella de Severac (Séverac-Bédène)"

Cet acte prouve qu'il y avait des religieux à Séverac. Leur couvent, d'après la tradition, se trouvait à l'ouest du château. Les ~~habitants~~ habitations des moines étaient probablement dans ces petits "pradels", c'est à dire petits prés ou jardins. Ces habitations étaient plutôt de misérables cabanes, des masures couvertes de branches d'arbre, de mottes de terre avec de la paille ou des genêts par dessus. Le nom de "Les Masucs" donné au village tout à côté ne viendrait-il pas de là?

Ces religieux "Mongès", dévoués, pauvres, ont vécu à l'abri du petit mamelon où fut construit le château, après que les champs et les propriétés environnantes furent défrichés par eux. Les récoltes devenant abondantes, les moines furent plus nombreux et construisirent des demeures convenables mais simples. Le terrain où s'est élevé plus tard le château ne leur fut pas donné: ils ne purent donc construire une abbaye. Ils s'établirent dans les forêts environnantes, communiquant par le Mas-de-Vidal avec la forêt de la Mortesagne, puis sur la rive gauche du Réols avec les bois du Viala, de Védrières, ~~des~~ Rochegrès. Parmi ces moines il y avait des ouvriers de toute espèce <sup>charpentiers, des maçons</sup> des tisserands et des artistes sculpteurs.

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, le premier Seigneur de Séverac-Bedène s'est établi avec l'agrément du roi et du comte de Rodes. La maison de Calmont-d'Olt, près d'Espalion, très puissante à cette époque là, possédait la terre de Séverac. Guillaume, seigneur de Calmont, fit hommage au roi Louis VIII, de passage à Espalion au mois d'octobre 1226, pour ses terres de Calmont et de Séverac-Bedène.

Le château de Séverac a été bâti par les religieux. Ils ont travaillé, sculpté les pierres pendant plusieurs années. Ce château possédait une tour du côté nord, qui servait pour surveiller et défendre le manoir, de ce côté. Quand les Anglais s'implantèrent dans le pays, les moines furent chargés de défendre le château. Ils montaient la garde pour garantir le Seigneur et sa famille.

La tradition rapporte qu'une guérite, en pierres de Vines, se trouvait à l'entrée du château, près du portail d'entrée. ELLE ressemblait à une auge, avait 2 mètres de haut et possédait trois petites ouvertures pour regarder du côté du levant, du midi et du couchant; le côté nord était surveillé par la tour du château. On appelait cette guérite: "le fanal", parceque, quelquefois, par temps couvert, on y entretenait une petite clarté pour éviter toute surprise. Elle existait encore au siècle dernier et a été vue par monsieur Biron qui a acquis le domaine le 1<sup>o</sup> novembre 1850.

En 1251, des troubles graves du Carlades mirent aux prises Hugues IV, comte de Rodez et de Carlat, avec Pierre de Séverac-Bedène et deux frères: Pierre et Aldebert de Carlat, seigneurs en commun de Turlande (Cantal).

Certains historiens prétendent que le véritable nom de famille de Séverac-Bedène était: Lieutadès, du village de Lieutadès (Cantal). Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Lieutadès adopta le nom de Séverac-Bedène. La famille de Séverac-Bedène posséda donc la seigneurie de Lieutadès dont une partie était, autrefois, dans le Rouergue, celle de Séverac-Bedène et la terre de La Garde-Roussillon, près de Lieutadès. On trouve dans de vieux titres que le seigneur de Séverac était baron de La Garde-Roussillon.

Le roi de France, Philippe IV le Bel donna l'ordre en 1303, aux prélats et aux seigneurs du royaume, de fournir des hommes d'armes pour la guerre de Flandre. Dans l'ordonnance royale, nous trouvons mentionné le seigneur de Séverac-Bedène qui devait mettre sur pied de guerre quinze hommes d'armes.

L'année suivante, par un mandement daté de Vincennes, le 20 avril 1304, le roi ordonna au seigneur de Séverac et à d'autres seigneurs, (Castelnau-Balaguier) de se trouver le mardi après la fête de la Pentecôte, à Arras, avec 25 hommes d'armes pour marcher contre les Flamands. Le roi gagna cette année là, le 18 août 1304, la bataille de Mons-en-Puelle (Nord).

En 1399, vivait à Séverac-Bedène noble Bérail de Séverac. Il reçut en 1407 une reconnaissance féodale, comme mari de Jeanne de Besse, fille d'Etienne de Besse, seigneur du Confour( ~~probablement dans les Bouches-du-Rhône~~). *près de Chaudes-Aigues.*

Le 4 juin ~~1453~~ 1439, Guillaume de Séverac, capitaine, seigneur de Séverac-Bedène, donna à cens le terroir de la Volpelière, dépendant du château. Le cens, ou censive était une redevance fixe, une sorte d'impôt foncier que payaient certaines terres à leur seigneur direct, sans tenir compte de la récolte qu'elles pouvaient donner.

En 1450, vivait Pierre de Séverac-Bedène; il épousa cette même année, Bourguine Bourguine de Saunhac, fille de Jean I<sup>o</sup>, seigneur de Belcastel. Le 25 avril 1453, il fit hommage au baron de Thénières, pour son château de Séverac.

L'an 1486, il consentit une vente en paiement du douaire d'Hélis de Séverac, mariée dans la paroisse de Charmensac, diocèse de Saint-Flour. Après 1486 et jusqu'en 1578, on ne sait rien de l'histoire de Séverac. Cette année-là :1578, Catherine de Béranger, fille de Fulcrand de Béranger, seigneur de Montmaton, et de Gabrielle de Lacroix, se maria au seigneur de Séverac-Bedène dont on ne connaît pas le prénom.

La petite église de Séverac assez bien conservée après plusieurs fémancements, fut probablement fortifiée. Pendant longtemps les prieurs et quelques moines ont occupé les pièces aménagées au-dessus de la voûte. Peu avant la Révolution, le seigneur les délogea pour y installer ses domestiques. Dans un rapport de M<sup>ss</sup>ire Pierre Lebréjal, prieur-curé, daté de 1770, on trouve que les domestiques du seigneur: "faisaient souvent la boucherie, ce qui était fort indécent".

L'église possède une porte romane à triple rang de colonnettes. A l'intérieur, nous trouvons un bénitier original et inattendu dans notre pays: un vigneron soutient une comporte, le baril au côté, le bât sur la tête. Les moines artistes ont sculpté du XIV<sup>o</sup> au XVII<sup>o</sup> siècles les belles croix de pierre de la région.

Celle du cimetière est une des plus anciennes et des plus riches. C'est une croix ajourée dont le Christ à la barbe fleurie, touche des pieds la tête d'Adam. On trouve cette représentation symbolique sur la croix de Cissac, 2 en haut du couderc. Aux pieds du Christ 2 saintes femmes en pleurs. La Vierge est sculptée sur l'autre côté de la croix, elle regarde le soleil levant. Les trois extrémités de la croix possèdent 4 fleurons.

La croix "del Mourguès", très ouvragée, est aussi l'oeuvre des moines, comme son nom l'indique. Placée au coin d'un champ, sur le territoire de la paroisse de Cantoin, et face à la route qui va à Séverac, elle a une belle "pieta" à la base du fût, avec cette inscription abrégée: "Mater omnium fidelium": Mère de tous les fidèles. On peut lire la date: 1661 et voir les initiales: M.I.C. comme sur les croix d'Orlharguet.

La croix du Mas-de-Vidal porte la date de 1551; le Christ est bien sculpté, la Vierge est revêtue d'un manteau très ample. Le fût a été brisé et réparé avec des tringles de fer, probablement en 1804, c'est la date qu'on peut lire sous elle 1551.

Le 1<sup>o</sup> janvier 1583, Laurent Duborn et Delphine Costerousse, du Born, vendent au seigneur de Séverac, pour la somme de 400 livres, la montagne de Redondet.

Lors des troubles occasionnés par la lutte entre Catholiques ou ligueurs, et Calvinistes, les habitants de Rodes désignèrent, en 1589, deux gouverneurs de leur ville. Leur choix se porta sur les seigneurs de Vezins et de Séverac-Bedènen qualifiés de: "Gentilhommes des plus remarquables et catholiques de tout ce pays". Tous deux, chargés d'escorter le conseiller Filière, commissaire du Parlement de Toulouse, ~~pour rendre compte de la situation à Rodes~~ qui retournait à Toulouse pour rendre compte de la situation à Rodes, furent attaqués au-delà d'Albi, par une troupe de ligueurs ou de Calvinistes: les historiens ne sont pas d'accord. En tous cas, Séverac fut tué avec plusieurs de ses compagnons.

Le 7 Août 1594, messire Jacques de Séverac-Bedène reçut des reconnaissances pour sa terre. Sa mère s'appelait Catherine de Montmaton. Dans son testament du 4 Avril 1621, Jacques de Séverac a fait don aux Pénitents Bleus de Rodes, de son habit complet de noces, pour aider à la réparation de leur église. Il eut de Marie de Rochefort d'Ally, son épouse, Jean-Antoine de Séverac, désigné comme héritier universel.

En 1641, Mre Jean Dusuc, docteur-ès-droits de Parolhès, exerçait les fonctions de juge de Séverac et aussi de Rochegrès et de Cantoinet. A cette époque là, le prieur-curé de Séverac se nommait Jean Gourdon, originaire de Plagnes. Son petit-neveu, Jean Gourdon lui succéda; nous trouvons la signature de ces deux prêtres au bas d'un contrat de mariage passé le 27 Juin 1663, entre Pierre Laporte du Mas-de-Vidal et Jeanne Gourdon de Plagnes, soeur du second Jean Gourdon qui a constitué une dot de 100 Livres à la future épouse. La paroisse de Séverac avait pour vicaire, à ce moment-là, Pierre Bailhot, originaire du Mas-de-Vidal.

Le 17 Octobre 1662, le Comte Jean-Antoine de Séverac a acheté les rentes du village de Falachoux, appartenant à Antoine Cayrel dit Saby, du Viala.

Avant 1839, le village de Liamontou qui possédait une chapelle, faisait partie de Séverac. On administrait les sacrements dans cette chapelle et on y célébrait les messes de sépulture. Des documents du XVII<sup>e</sup> siècle relatent quelques contrats de mariage passés à Séverac et à Liamontou, mentionnant des testaments faits par quelques habitants de ces lieux.

C'est ainsi que le 20 Avril 1660, un contrat de mariage est passé dans la grande salle du château de Séverac, entre Pierre Delrieu, fils de Pierre et de Catherine Saurel de Cissac, paroisse de Brieu, et Jeanne Puech, fille de défunt Antoine Puech et d'Antoinette Chassan de la Présurade. Le dot de la future épouse s'élevait à la somme de 2.700 Livres tournois. Le tout fait en présence de Messire Jean-Antoine, comte de Séverac et autres places, de puissante Marie de la Rochefoucaut, son épouse, de Jean Gasse Calvet, prêtre du village des Infruts, paroisse de Chaniès, de Pierre Gaillard, prêtre de Vines et de Claude Robin de La Garde, prieur de Lieutadès.

Le 28 Septembre 1660, Jeanne Astorg, femme d'Antoine Delquié, tailleur de Liamontou, paroisse de Séverac, a fait son testament dans lequel elle demandait la présence à sa sépulture de tous les prêtres de Séverac, Liamontou et Chaniès. Selon sa volonté dernière, elle a voulu être ensevelie au cimetière de Liamontou dans le tombeau de son père. La testatrice a légué à son mari, jusqu'à la fin des jours de ce dernier, le foin récolté dans un pré appelé " les Sanholes", contenant deux charretées de foin. A la mort d'Antoine Delquié, le pré demeura la propriété d'Anne d'Astorg, nièce de Jeanne d'Astorg. Une autre nièce: Antoinette d'Astorg, veuve de Jean Durantou, de Liamontou, a reçu en héritage un coffre en bois de chêne et une robe de drap noir. Le testament a été fait en présence de Messire Pierre Bailhot dit Saltet, prêtre du Mas-de-Vidal et vicaire à Séverac-Bedène, de Jean Faunières maçon, de Bernard Martin, d'Antoine Raynal et de Pierre Rames, tous de Liamontou.

Le 30 Septembre 1661, un autre contrat de mariage est passé à Liamontou, dans la maison de défunt Jacques Delquié, entre Antoine Cayron, fils de feu Pierre Cayron et de Marguerite Jalbert, des Infruts et d'Antoinette Delquié, fille d'Antoinette Cayron de Liamontou. On notait la présence ce jour-là de Messire Jacques Lasserre, prieur de Chaniès et Docteur en Théologie. (VOIR PAGE 5 Bis)

....(On ne peut guère soupçonner la richesse de certaines archives familiales de Vitrac et Liamontou. Par exemple, j'ai retrouvé la copie d'un compte-rendu intégral de la visite pastorale effectuée par Mgr. Jean d'Ize-de-Saléon, évêque de Rodez, à Liamontou et à Séverac, le 4 Septembre 1738. Voici le texte:)

" Jean, évêque de Rodez et Comte de Rodez, nous nous sommes transporté à la chapelle rurale de St-Jacques de Liamontou qu'on dit être annexe de l'église paroissiale de Séverac, dans laquelle, après avoir fait notre prière, nous avons vérifié que cette chapelle a environ 5 cannes de long sur 2 de large; qu'elle est voûtée, que le plancher, les vitres ont besoin de quelque réparation, que le toit est en bon état, de même que la porte. Qu'il y a un petit clocher avec deux cloches, que l'autel est orné d'un tableau, que la pierre sacrée n'a aucune marque de consécration, que le petit crucifix n'est pas décent, que le parement est de cuir doré, qu'il appartient à cette chapelle un calice d'argent avec sa patène qui n'est pas dorée, un missel, un propre pour les messes, une aube avec son amic et ceinture, 2 corporaux, 6 purificateurs, une pèle, 3 nappes d'autel, une chasuble de satinade presque neuve et une noire d'étamine.

Nous avons aussi vérifié que le cimetière de Séverac est à cent pas de cette chapelle, qui est fermé de murailles et de porte, mais qu'il n'y a point de croix. On nous a dit aussi qu'il n'y a pas de place pour tous les paroissiens: on en avait enterré quelques uns hors de l'enceinte et qu'on dit la messe dans cette chapelle pendant tout le cours de l'année sans excepter les fêtes solennelles.

Sur quoi, vu le présent procès-verbal de visite, nous avons ordonné qu'on répara les vitres et le plancher, qu'on dorera la coupe du calice et de la patène, qu'on enfermera, dedans le cimetière, le terrain dans lequel on a déjà fait quelques sépultures, et qu'on y mettra une croix dans le milieu. Nous ordonnons aussi qu'on se pourvoira de deux chandeliers de laiton dur et d'un crucifix, de deux nappes et une chasuble de lingerie pour toutes les couleurs.

Fait à Liamontou le 4 Septembre 1738.  
SIGNÉ: JEAN, évêque et comte de Rodez.

Un contrat de vente a été passé, le 16 Juillet 1663, dans la maison de Pierre Mercou dit Toutblanc, par plusieurs habitants du Moulin de Liamontou: Pierre Mercou, déjà nommé, Jean Dany dit Tantarlé, Guillaume Rigoulac et Pierre Rigal avec Antoine Rigal, maçon à Liamontou. Ce dernier a acheté un bout de terrain (pâtu commun), près de son étable, de 3 cannes de long et de même largeur, confrontant sur 20 palmes avec la rue publique allant à Chaniès et la "payssière" du Moulin de Tantarlé.

Ce bout de terrain vendu 12 Livres tournois, devait servir à construire une grange. L'acheteur a promis d'édifier avant la Toussaint de cette année-là, le four commun de Liamontou, pour le paiement de cette somme. A noter que cet Antoine Rigal s'est marié au mois de Février 1664, avec Catherine Albouze, de Coluèhnes.

Ce même jour, à Liamontou, François Froment dit Ardenne, de La Fage, a vendu à Barthélémy Affre dit Galdet, de Liamontou, un pré nommé "Senheguiral", sis à Liamontou, pour la somme de 41 Livres tournois, payés en or, argent et autres choses. Cette vente s'est faite en présence d'Antoine Puech, de La Fage, de Jean et Antoine Astorg, maçons de La Bastide.

Le 8 Juin 1664, contrat de mariage entre Antoine Soubeyre, de Vines, et Hélipe Laporte, du Mas-de-Vidal, en présence du Durand Delborn, prêtre de Vines, et de Jean Gourdon, ancien prieur de Séverac.

Le seigneur Jean-Antoine, comte de Séverac et baron de La Garde-Roussillon, La Cheyla, Chenilhargues et autres lieux, a donné en fief, le 2 Juin 1667, à Antoine Lausson, des Mases, paroisse de Lieutadès, sous la rente annuelle de 36 Livres payables chaque année le 1<sup>o</sup> Mai, au château de Séverac, ainsi que celle de Noble Guion de Layac, sieur des Mayoux, du lieu de Cayrac.

Le même Jean-Antoine de Séverac, a reçu en 1672 et en 1673, des Reconnaissances féodales pour des terres situées à Lieutadès, La Garde, Jabrun, etc... Nôé Valentin, notaire de Chanac (Lozère) a consigné ces Reconnaissances sur un registre qui existe encore, du moins celui de 1672 et que j'ai eu entre les mains.

Ce seigneur, le dernier du nom de Séverac, est décédé peu après, puisqu'en 1677, sa veuve, Marie de La Rochefoucault-Langheac, a épousé en 1677 précisément, François de Montvallat, marquis de Montvallat, près de Chaudesaigues. La terre de Séverac passa à cette date dans la famille de Montvallat.

Le même jour, après avoir fini la visite de la chapelle de Liamontou, nous nous sommes transportés à Séverac pour y faire la visite de l'église paroissiale St-Etienne de Séverac où nous avons été reçus par MESSIRE PALCHRAN DARDÉ. Le curé de Séverac est décimateur. Le bénéfice dépend de Montsalvy. Le prieur de Sainte-Geneviève et celui de Chaniès: diocèse de St-Flour, prennent part égale portion, la dîme du village de Liamontou et donnent au curé pour le service du susdit village, 39 Livres, savoir: le prieur de Sainte-Geneviève 30 Livres et celui de Chaniès 9 Livres.

Le nombre de communicants est d'environ 135. Le gros de la paroisse est à Liamontou où il y a environ 21 maisons. Ce village est distant de Séverac d'une grosse demie-heure de chemin. Il n'y a d'autre cimetière que celui de Liamontou.

JEAN, Evêque et comte de Rodes.

EXTRAIT des Registres des visites de l'église de  
LIAMONTOU du 18 Octobre 1740.

Nous, Jean VALETTE, curé de Cassuéjoul, vicaire-forain du district de Laguiolle, en conséquence de la Commission à nous donnée par Mgr l'Evêque et Comte de RODES, nous sommes allés faire la visite de l'église St-Jacques de Liamontou qu'on dit être annexe de l'église paroissiale de SEVERAC, parcequ'il y a un cimetière qui a servi jusqu'ici, pour les deux églises; qu'autrefois on y administrait le Sacrement de Baptême, comme il paraît par l'existence de la cuve de pierre qui se trouve au fond de l'église, et que le village qui est composé de 21 maisons fait la plus grande partie des paroissiens et qui est d'ailleurs éloigné d'environ demie-heure de chemin de Séverac.

Après avoir FAIT notre prière dans ladite église, nous avons vérifié que l'Ordonnance de visite de Mgr l'Evêque du 4 Septembre 1738 a été exécutée dans tous ses points, sauf que la croix du cimetière qui est faite n'a pas encore été placée et que le parement de cuir doré n'est pas bien attaché à son cadre et que le calice est actuellement à Aurillac pour y être doré, ainsi que le Sieur Jean Faunières, prêtre originaire dudit lieu et seul fraternisant dudit Séverac nous l'a assuré.

Vérifié par nous Commissaire susd. et au que dessus.

JEAN VALETTE, curé de Cassuéjoul, vicaire-forain signé.

JEAN, Evêque et Comte de Rodes, vu le procès-verbal de  
St-Jacques de Liamontou,

Ordonnons que la croix déjà faite pour le cimetière, sera incessamment placée et bénie, que le parement de cuir doré sera attaché à son cadre et qu'on retirera au plus tôt le calice qui est à Aurillac.

Donné à Cantoin dans le cours de notre visite le 8 Oct. 1742.

JEAN, Evêque et Comte de Rodes, par Mre LAUMIERE  
signés.

-Collationné à l'original, par nous, secrétaire de l'Evêché de  
Rodes, le 17 Novembre 1759. TRIPSAC, signé.

- Le 23 Août 1760, signifié et baillé copie à Mre GUY, Procureur au  
Palais : DURAND.

Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1780, le château de Séverac a appartenu au marquis de Montvallat qui exerçait dans la paroisse la justice haute moyenne et basse. Le seigneur ne résidait pas en permanence au château; il y était en tout cas au mois d'Octobre 1751 pour faire rentrer l'argent et réclamer les diverses redevances de ses sujets. Son nom était Jean-Baptiste, François, Godefroy.

Un habitant de la paroisse occupait la métairie du seigneur, à côté du château et entretenait celui-ci. On sait que le métayer se nommait Laurent Simard, vers 1760; le 5 Février il était présent (1766) au mariage de Guillaume Sanet, du Mas-de-Vidal, fils d'Antoine et de Geneviève Inbert, avec mademoiselle Jeanne Bosc, de Lavaysse, paroisse de Vitrac, fille aînée d'Etienne et de Jeanne-Thérèse Baldit. Le mariage a été célébré dans la chapelle de Lavaysse et béni par le prieur-curé de Séverac: Pierre Lebréjal, originaire de Liamontou et résidant dans sa maison paternelle (maison Chanâl actuellement). Le bayle du seigneur de Séverac à cette époque-là: Jean Girbal, habitait à Vines, les actes portant sa signature sont nombreux.

On possède pas mal de détails sur l'état de la paroisse de Séverac, après l'enquête lancée en 1771 par l'Evêque de Rodes: CHAMPLON de CIRCE, dans tout le diocèse. Pierre Lebréjal a répondu à toutes les questions.

Nous savons ainsi que la paroisse comptait 221 habitants. Les pauvres étaient au nombre de 20:4 invalides, et 16 valides secourus par des parents ou des voisins; contrairement aux autres paroisses, il n'y avait pas de mendiants.

Villages faisant partie de la paroisse:

-Liamontou	119	habitants;	
-La Page	26	"	
-Les Masuts	35	"	(Marne dans le texte)
-Le Mas-de-			
Vidal	31	"	

Le cimetière de Séverac a été béni en 1745; auparavant tous les défunts de la paroisse étaient ensevelis à Liamontou. Le prieur-curé a mentionné qu'il n'avait pas de vicaire; qu'il n'y avait ni maître, ni maîtresse d'école.

On ne pouvait guère tenir l'église en bon état à cause des chambres et greniers situés au-dessus, et aussi à cause du vent du midi qui, est-il noté: "donne, dans cet endroit, extraordinairement; le vent emporte les tuiles et ensuite l'eau descend dans les cheminées ou coule dans les murailles et fait tomber tout le mortier".

Les paroissiens étaient assidus aux Offices; ceux de Liamontou ne venaient guère à Séverac: ils préféraient assister à la messe à Chaniès qui faisait partie du diocèse de St-Flour.

La culture du froment était inexistante. Les pâturages, y est-il dit, sont fertiles. On trouvait, dans la paroisse 12 paires de boeufs et 20 paires de vaches employés au labour. La récolte d'une année ordinaire était insuffisante pour nourrir les paroissiens obligés de donner du

grain pour les rentes et les dîmes. Le brave prieur-curé conclut son enquête par ces mots: "Dans le cas d'insuffisance, on vend les bestiaux, les champs ou les prés; ou bien ceux qui sont en état de travailler s'en vont gagner leur vie dans les pays étrangers".